

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU SOIR

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne.

ADMINISTRATION ET BUREAUX
À LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

rédauteur en chef :
A. SCHNEEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon... 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.
Département du Rhône... 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.
Autres départements... 12 fr. — 23 fr. — 46 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.
Les Abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Gérant :
C. THÉNÉSY
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

RECLAMES ET FAITS DIVERS
1 fr. la ligne.

AVIS

Nous prions ceux de nos abonnés, dont l'abonnement est expiré ou sur le point d'arriver à son terme, de vouloir bien le renouveler sans délai, s'ils désirent n'éprouver aucune interruption dans la réception de leur journal.

NOUVELLES DU JOUR

18 avril.

Parmi les derniers incidents qui ont marqué la session actuelle des conseils généraux, nous devons mentionner celui qu'une dépêche d'Alaccio signalait hier à la Gazette des Tribunaux :

A la suite de propos très-vifs échangés à la séance du conseil général de jeudi dernier, entre le préfet de la Corse et le président de ce conseil, M. Trani, dont le nom avait été prononcé dans la discussion, s'est rendu à Ajaccio, et, rencontrant le préfet devant la préfecture, il l'a frappé publiquement.

Aussitôt, ajoute la dépêche, une grande émotion s'est répandue dans toute la ville. Cependant la tranquillité reste assurée.

Nous ignorons, d'ailleurs, les causes de l'acte de violence auquel s'est porté M. Trani. Une dépêche reçue ce matin annonce que des poursuites sont ordonnées.

Un autre fait, d'une nature moins tragique heureusement, s'est passé au conseil général de l'Oise. Un des membres de cette assemblée se leva pour soumettre à ses collègues un projet d'adresse au président de la République, lorsqu'il se vit couper la parole par M. le duc d'Aumale.

Tout en se déclarant l'ami personnel de M. Thiers, le président du conseil général de l'Oise a refusé de laisser se produire toute manifestation sympathique au chef du gouvernement de la République. Nous ne pouvons pas douter que, si un membre de ce même conseil eût été présent, à son tour, un vote favorable à l'abaissement de la monarchie constitutionnelle avec les princes d'Orléans, le duc d'Aumale n'eût été, par un égal scrupule de la légalité, tout aussi ému à lui retirer la parole. Mais il nous paraît bon de constater qu'aucune motion de ce genre n'a été formulée, ni dans le sein du conseil général de l'Oise... ni ailleurs.

Le Courrier de France a publié, et nous reproduisons un peu plus loin, le texte de la décision prise par le conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan.

Sans entrer dans l'examen des causes « plus politiques que militaires » qui engagèrent le gouvernement de la régence à prescrire à l'armée de Châlons le mouvement tenté pour dégrader Baraine, et qui échoua si complètement, le conseil d'enquête s'est exclusivement préoccupé des circonstances de la bataille du 1^{er} septembre et de la fatale capitulation qui en fut la suite. Il estime que la plus fâcheuse influence a dû être exercée sur l'armée par ce fait que, dans l'intervalle de quelques heures, le commandement en chef changea trois fois de main. Avec une sévérité, que beaucoup de ceux qui ont lu son livre trouveront certainement excessive, le conseil blâme le général Wimpffen d'avoir envoyé ce commandement au général Ducrot, sans avoir lui-même le plan bien arrêté, et le rend, par conséquent, responsable de l'issue de cette funeste journée.

Par contre, — et sur ce point, la conscience publique était suffisamment éclairée déjà, — il paraît évident au conseil que Napoléon III, en laissant hisser le drapeau blanc sur la citadelle sans avoir pris l'avis du général en chef et malgré l'opposition de ce dernier, a assumé toute la responsabilité de la capitulation.

On annonce, d'autre part, que le rapport concernant la capitulation de Metz est terminé et sera bientôt, après avoir été communiqué au ministre de la guerre, mis sous les yeux de l'assemblée nationale.

Nous ne pouvons que féliciter le gouverne-

ment, s'il est vain qu'il se soit décidé enfin à accorder à l'opinion publique une satisfaction tant de fois et si énergiquement réclamée.

En même temps qu'il remettait au secrétaire du tribunal arbitral de Genève le contre-mémoire relatif à l'affaire de l'Alabama, le représentant du ministère britannique déposait une note, réservant expressément la situation prise par l'Angleterre à propos de la question des dommages indirects.

On trouvera plus loin le texte de cette note, dont la présentation a été suivie du dépôt par l'agent américain, M. Davis, d'une contre-déclaration réservant non moins expressément la situation prise par les Etats-Unis.

Une nouvelle plus grave assurément, mais dont il nous paraît qu'on exagère la véritable portée, nous est transmise de Londres par un télégramme portant la date du 17.

Sir Massey Lopes a présenté à la chambre des communes une résolution tendant à établir une meilleure répartition des impôts, dans le but de diminuer les charges qui pèsent sur les propriétaires; cette proposition, combattue par le gouvernement, a été adoptée par 259 voix contre 159.

Nous apprécions ci-après cet incident.

Nous cherchons en vain, ce matin, dans les journaux de Paris la trace de l'émotion que paraît avoir produite sur un certain nombre d'esprits à Lyon une dépêche de Londres d'hier. Cette dépêche annonçait un échec que le cabinet Gladstone a subi devant la chambre des communes. Le Salut public en a conclu aussitôt à la chute du cabinet Gladstone.

Il nous semble que c'est agir avec quelque précipitation et le peu d'effet produit par cette dépêche sur la presse parisienne nous confirme dans cette appréciation. Le Temps, le Journal des Débats, l'Opinion nationale, le Français, le Siècle, etc., ne mentionnent même pas cette dépêche, qu'ils se bornent à publier dans le bulletin télégraphique; le Moniteur en parle en quelques mots; le Courrier de France, qui nous paraît avoir donné la note juste, la fait suivre des réflexions que voici :

Ce vote entraînera-t-il la chute du cabinet? Nous ne le savons pas encore. Il est possible que le dissentiment ne paraîsse pas assez grave pour que M. Gladstone renonce à gouverner avec la Chambre des communes actuelle, et se retire devant la manifestation d'hier. Il faut attendre plus de détails avant de chercher à deviner les conséquences de cette résolution parlementaire qui ressemble fort à une surprise.

Le Courrier de France a raison : « Il faut attendre plus de détails. » Le cabinet anglais aurait tenu séance, d'après certaines informations, pour délibérer sur la portée qu'il convient d'attribuer à ce vote. Attendons au moins, pour annoncer « la chute du cabinet Gladstone », que les ministres aient délibéré et qu'ils aient reconnu, eux d'abord, que cet échec du cabinet a cette importance capitale. La lutte, entre les amis du ministère et le parti conservateur, a pris sans doute des proportions plus sérieuses depuis les derniers incidents de l'affaire de l'Alabama et un discours de M. Disraeli a montré que les conservateurs étaient prêts à la continuer avec énergie. Mais rien n'indique que cette lutte ait pris si subitement le caractère aigu et qu'on doive s'attendre du jour au lendemain au renversement du cabinet. S'il en était autrement, comment les conservateurs à la Chambre des communes auraient-ils, d'accord avec les libéraux, donné ces jours derniers au cabinet Gladstone une si forte majorité dans une importante question de politique étrangère?

rebuter. D'un autre côté vous surveillerez mes fabricants.

— Si votre officier ne peut pas surveiller, comment voulez-vous que je le puisse, moi?

— Parce qu'il veut faire porter sa surveillance sur la qualité de la fabrication, dont je n'ai souci; tandis que la vôtre devra porter sur la rapidité, qui est le point essentiel.

— Dites donc, baronne, c'est un marché de charcuterie que vous me proposez là, tout simplement.

Elle me regarda assez longtemps sans comprendre; puis, à la fin, ayant deviné ce mot d'un goût douteux et d'un esprit médiocre, elle se mit à rire aux éclats.

— Vous gagnerez de beaux bénéfices et vous ne vous ferez pas tuer.

— On s'expose à la mort pour éviter moins que ce que vous me proposez. Je ne vous en veux pas; mais plus un mot, je vous prie. Je vous l'ai dit, je suis de la province.

Elle voulut insister. Je lui fermai nettement la bouche, et, quand nous nous quittâmes à Saint-Germain-des-Fossés, elle eut autant de satisfaction d'être débarrassée de moi que j'en éprouvai à ne plus voir sa figure souriante et engageante.

J'avais jusque-là voyagé en première classe; mais c'est en chemin de fer une mauvaise place pour voir et entendre; on ne s'y livre pas comme en troisième, où l'intimité s'établit tout de suite et où chacun cause assez volontiers et assez franchement de ses affaires pour le plaisir de tuer le temps en bavardant. D'ailleurs, je commençais à avoir assez des voyageurs de la première catégorie, et j'étais bien aise d'entendre un peu ceux de la troisième, surtout les soldats, pour continuer mes observations. A Saint-Germain, je montai donc dans un wagon de troisième classe, où j'avais vu plusieurs soldats.

Le hasard m'avait servi à souhait; on y causait librement et franchement.

Un petit ligard se lamentait de la lenteur du train; la veille, il était descendu à Saint-

La situation du ministère est ébranlée assurément depuis les incidents américains et le dernier vote n'est pas fait pour la consolider; mais l'est-elle assez pour que l'on doive en inférer tout de suite que ce vote le renverse? Nous ne le pensons pas et nous croyons que l'on marche plus sûrement en marchant plus prudemment. Nous annoncerons la chute du cabinet Gladstone, quand le cabinet Gladstone sera réellement tombé. Il est possible que ce soit demain; mais assurément ce n'était pas hier.

On trouve dans tous les journaux les indices du grand apaisement qui se produit en France, et aussi du grand mouvement qui se fait en faveur de la République. Voici entre autres quelques lignes du *Soir* qui seront lues avec intérêt et avec fruit :

Aujourd'hui, pour un observateur dégagé de tout parti pris et de toute passion, il est évident que la République gagne, depuis deux ou trois mois surtout, beaucoup de terrain en France; elle est, sinon encore en droit, du moins en fait, le gouvernement établi; or, ce gouvernement nous donne depuis quelque temps le repos et la paix. Les esprits se sont calmés; les crises violentes se sont apaisées. Non-seulement nous n'entendons plus, comme il y a un an, le bruit des armes et le tumulte de la guerre civile; mais encore, on ne nous trouble plus chaque matin, comme il y a trois ou quatre mois, par l'annonce d'une nouvelle crise gouvernementale, ou par des chuchotements mystérieux sur des complots et des coups d'Etat préparés dans l'ombre.

Dés lors, les gens paisibles et indifférents qui tiennent beaucoup à bien faire leurs affaires qu'à voir en tête des affiches officielles telle formule plutôt que telle autre, tous ces Français honnêtes et sceptiques qui, par amour de la paix, ont un œil pour tous les piédestals, se rallient à la République par peur de l'anarchie, comme ils se rallient naguère à l'empire; et la République est soutenue, sans se donner grand mal, par le blé qui pousse, par la vigne qui ouvre ses bourses, par les machines qui travaillent, par les marchandises qui circulent, par tous ces intérêts qui seraient troublés par sa chute, au moins autant qu'ils l'ont été par son avènement.

Dans de telles circonstances, qu'est-ce que les républicains ont encore à faire pour augmenter encore ce mouvement et le rendre irrésistible? Se contenter de ne pas le troubler, de ne pas faire peur aux gens tranquilles qui s'y laissent entraîner les uns après les autres, les amener au contraire à se dévouer peu à peu de toutes les idées hostiles à la République, que les expériences malheureuses de 1793 et de 1848 leur avaient inspirées.

Les réceptions du président de la République à l'Élysée ont produit cet excellent effet de montrer à tout le monde, et aux plus récalcitrants eux-mêmes, que la République se consolide de plus en plus, qu'elle attire à elle tous les bons esprits, qu'elle n'est point du tout la chose effrayante que plus d'un s'imaginait. On a vu dans les salons de M. Thiers tout ce que la France et Paris comptent d'illustrations civiles et militaires. On a pu constater que le président marche d'accord avec ce que l'on appelle l'opinion publique, dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus important.

Nous nous félicitons sincèrement de ce résultat obtenu et nous pensons que la France entière s'en félicitera, sauf peut-être MM. les membres du comité de permanence. Quand M. Thiers reparaitra devant l'Assemblée, il puisera dans la conscience de cette situation une force nouvelle pour s'opposer aux velléités monarchiques de la majorité; et celle-ci, nous voudrions l'espérer, comprendra ce que ce concours de l'opinion autour de M. Thiers et de la forme républicaine lui impose de devoirs de modération et de résignation patriotique.

enthousiasme, sans rage, mais simplement « parce qu'il le faudrait ».

— Ils vont voir les marins, disait-il, et nos petits chapeaux.

A Moutins, un grand garçon monta dans notre wagon; il était vêtu d'une blouse bleue trop courte et d'un immense chapeau blanc à haute forme, « le beau Nicolas ».

— Ou va-t-il celui-là avec son bolivar! cria le marin.

— Je vais où ça ne m'amuse pas d'aller, au dépôt d'un régiment de train.

— Regardez donc ce grand gas qui va dans le train.

— Tais-toi donc, matelot. Quand tu en auras autant que moi, tu pourras parler. J'ai été à Sedan, moi que voilà.

Il nous regarda pour voir l'effet qu'il produisait.

— J'ai été à Sedan et je me suis sauvé à travers la Belgique. Rentré chez nous, je croyais qu'ils allaient me laisser tranquille. J'en avais assez de la guerre, mais les matins sont venus me chercher pour m'y renvoyer. Alors, comme mon régiment des guides est tout entier prisonnier, ils m'ont demandé si je voulais être incorporé dans les dragons! Ah bien oui! faire des reconnaissances, toujours à cheval, en plein hiver, merci bien. J'ai choisi le train, moi pas bête. Parce que c'est le train qui conduit la nourriture, et que dans le train on ne se bat pas. Se battre, il n'en faut plus, j'en ai assez. Etre commandé par des noces, des propos à rien, en avant les jours de revue, nulle part à la bataille; je les connais, j'ai fait deux congés.

Et comme le matelot se révoltait :

— Vas-y, matelot, puisque ça t'amuse; seulement si tu trouves un vieux soldat pour te suivre, tu viendras me le dire.

J'avais près de moi un vieux artilleur ne disant rien et fumant gravement sa pipe qui n'éteignait pas.

— Voilà les mauvais soldats qui nous ont fait bien du mal, me dit-il à mi-voix; ils

UNE RÉFORME URGENTE.

Il n'est peut-être aucun Français qui ne souhaite une réforme quelconque dans notre état social, et nous n'en faisons ni crime à personne, car, pour notre part, nous en demandons un assez grand nombre. D'autres veulent des réformes différentes des nôtres ou même en sens contraire, de telle sorte que nous sommes bien peu d'accord, comme chacun sait. Tous les jours nous entendons des lamentations très-fondées à ce sujet, toujours terminées par la phrase sacramentelle de ceux que nous Français étions d'accord!

Sans doute! Mais pourquoi ne se mettent-ils pas d'accord? Tout simplement parce que chacun attend que ses compatriotes se convertissent à son opinion personnelle ou même prétend les contraindre à s'y convertir. Si on changeait cette façon de procéder, on obtiendrait, nous en sommes persuadés, des résultats très-différents de ceux que nous avons vu jusqu'à présent.

Pourquoi ne tenterions-nous pas cette réforme, la plus urgente de toutes assurément, la plus importante, celle que nous pouvons effectuer tout de suite, sans importuner de nos pétitions ni l'Assemblée nationale ni le gouvernement?

Il s'agit tout simplement de prendre l'habitude de nous écouter, de nous apprécier, de nous supporter les uns les autres.

Cette réforme, nul ne peut nous empêcher de la faire, si nous le voulons, ni nous blâmer ou nous critiquer même de l'avoir tentée. Pourquoi ne l'entreprendrions-nous pas, lorsque peut-être elle nous procurerait toutes les autres?

Examinons seulement si elle serait praticable et jusqu'à quel point il est possible de concilier des prétentions opposées.

Il n'y a pas assurément d'opinions plus opposées que celle des catholiques du Syllabus et celle des gens qui font profession de libre-pensée. Cependant si, de part et d'autre, on se contentait de garder ses convictions, de professer son culte, de propager ses opinions par la persuasion, sans empiéter sur la liberté d'autrui, ne serait-il pas facile de vivre côte à côte! Ni sans aucun doute. Si même en vivant les uns près des autres on apercevait chez son voisin des qualités estimables, on arriverait probablement à éprouver pour lui un sentiment de considération sympathique. Mais, sans en venir jusque-là, ce serait un progrès énorme de vivre en paix auprès de lui, sans le condamner sur une étiquette, sans l'insulter, ni le calomnier, ni chercher à lui nuire d'une façon quelconque. Assurément matérialistes, catholiques du Syllabus, protestants, libres-penseurs et philosophes de toute nuance se trouveraient fort bien de ce régime.

« A merveille! nous dit quelqu'un: la tolérance peut être un excellent moyen d'apaisement des querelles religieuses et philosophiques, parce qu'il est facile après tout de s'entendre sur les choses de l'autre monde. Mais quand il s'agit de politique et d'intérêts positifs, comment s'entendraient-ils? Le moyen, par exemple, de concilier les républicains et les monarchistes ou les diverses nuances de républicains, ou les partisans des prétendants divers entre eux, les socialistes, les protectionnistes, les ouvriers et les patrons, les ruraux et les urbains, etc. » — Essayons.

On ne peut faire, sans doute, que la république et la monarchie soient une seule et même chose; mais on peut sans peine faire en sorte que républicains et monarchistes puissent vivre ensemble sans se couper la gorge et même coopérer au bien commun, sans rien sacrifier de leurs droits ni de leur dignité. Il suffit de s'accorder à faire et à laisser faire, chacun de son côté, une propagande loyale et sérieuse par la discussion et la persuasion, et, en attendant qu'on soit d'accord sur le fonds, à régler les affaires publiques par le suffrage, au moyen de la majorité, selon les lois.

On peut sans peine appliquer le même régime à toutes les nuances d'opinions et d'intérêts et si, on le fait, on est assuré d'obtenir invariablement, non l'accord, qui est impossible, mais la paix publique, qui est un grand bien, le premier de ceux que l'homme retire de la société de ses semblables.

Pour cela il n'est nécessaire de sacrifier aucune conviction, de froisser aucun sentiment honorable; il suffit de limiter des prétentions injustes, usurpatrices, contraires aux droits du prochain. Telle est la prétention des ultramontains à imposer leur culte et celle des personnes qui veulent détruire violemment ce culte; il suffit de la prétention de ceux qui s'efforcent d'imposer par la force militaire telle ou telle forme de royauté, d'empire ou de république, tel système socialiste ou protectionniste, etc.

En même temps que ces prétentions sont injustes elles sont insensées, car, si l'une d'elles pouvait triompher, ce ne serait que par l'écrasement des autres. Si tout le monde veut procéder par la ruse et la force, il est inévitable que le plus grand nombre soit toujours trompé et opprimé. Chacun sans doute peut espérer d'être du petit nombre des oppresseurs, mais évidemment la majorité de ceux qui conçoivent cette espérance se trompent. On l'a vu assez bien à la fin de 1851.

Si le petit nombre opprime le grand nombre ou le trompe un moment par des mensonges, l'état de la société est évidemment un équilibre instable que le moindre choc détruit. Le choc intérieur s'appelle « révolution »; le choc extérieur s'appelle « invasion ». Malheureusement nous connaissons trop l'un et l'autre.

Un gouvernement fondé sur la ruse ou la force, qu'il fut monarchie ou république, aurait contre lui la majorité du pays. Il ne présenterait aucune garantie aux intérêts pacifiques, aucune force contre l'ennemi du dehors. Pourquoi, dans la guerre de 1870, l'empire n'a-t-il pu mettre en ligne un petit nombre de soldats? Parce qu'il n'osait armer la garde mobile, qu'il savait hostile. L'armée, trop faible, devait fatalement être battue; fatalement aussi la garde mobile devait être appelée pour la défense du pays, et ce jour-là l'empire devait fatalement tomber. Il est inconcevable que les bonapartistes n'aient pas su comprendre cet enchaînement fatal des événements, ni d'avance, ni même après expérience faite. Habités à conspirer, ils ne voient dans les choses humaines que conspirateurs et conspirations.

Ce sont justement les conspirations qu'il faut éviter, blâmer et réprimer de toutes nos forces, à quelque degré qu'elles se manifestent et sous quelque drapeau qu'elles se montrent. La fraude et la violence dans les discours, dans les propos, dans les procédés sont leurs

armes habituelles; l'insulte et le mépris sont leurs moyens nécessaires. Que ces moyens soient flétris et proscriptions par tous les hommes qui se respectent et ont à cœur le relèvement de la France, et nous aurons accompli la plus grande, la plus salutaire et la plus facile des réformes.

COURCELLE SENEUIL.

COURRIER DE PARIS

17 avril 1872.

Nous connaissons enfin le texte de la décision du conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan; cette décision dégage le général de Wimpffen de toute responsabilité dans l'acte de la capitulation; c'est l'empereur, l'empereur seul qui a fait hisser le drapeau parlementaire sans en avoir prévenu le général en chef; quant à la marche sur Sedan, la commission déclare qu'elle a été motivée par des considérations plus politiques que militaires. Il est donc officiellement constaté que c'est le gouvernement de la régence qui a envoyé notre dernière armée dans l'impasse de Sedan, et que c'est Napoléon III lui-même qui a livré à l'ennemi. La conscience populaire ne s'est donc pas égarée, quand elle a appliqué à l'ex-empereur la dénomination de *l'Homme de Sedan*.

Il paraît assez probable que ce document important ayant été lancé dans la publicité, l'avis de la commission sur la capitulation de Metz ne sera pas tenu sous le boisseau, comme M. Thiers en avait exprimé le désir. Le président de la commission, M. Baraguet d'Hilliers, est un homme fort résolu et fort peu porté aux concessions; il ne lui suffira pas d'avoir dit nettement sa pensée, il voudra la faire connaître.

Dois-je appeler votre attention sur l'importance produite dans le camp républicain par la dernière allocution de Pie IX. M. Vuilliot et ses amis y sont vertement et publiquement tancés; le rédacteur en chef de *l'Opinion* a fait contre mauvais fortune bon cœur; il a aussitôt reconnu que le blâme politique s'adressait spécialement à sa personne et à sa polémique; seulement, il ne passe pas encore condamnation; il osera, mais pas d'avoir provoqué de la part du pape une explication formelle.

Nous devons donc nous attendre à voir M. Vuilliot partir pour Rome où il verra d'abord les prélats de son parti, qui lui diront à quelle influence spéciale et nouvelle Pie IX a cédé en cette affaire. Une fois son siège fait, M. Vuilliot sera en mesure de commencer les hostilités, et je ne serais pas du tout surpris qu'il ne reprît la corde que le cour romain lui a si longtemps abandonnée. Son article d'hier soir pose du reste assez formellement une véritable question de cabinet; il fait sentir au *juges* que c'est à prendre ou à laisser et que si on ne veut pas de sa polémique, il disparaîtra sans murmure.

On croit que le voyage à Rome de deux membres de la droite, M. de Gorcelles et de Mérode, joint à l'influence naturellement modérée du cardinal Antonelli, n'est pas étrangère à cette nouvelle attitude de Pie IX. On m'assure, du reste, que le nonce, Mgr Chigi, à l'ordre de se montrer très-sympathique à la personne et au gouvernement de M. Thiers. La présence de ce prélat au dernier dîner et à la dernière réception de l'Élysée continuerait cette opinion.

Puisqu'on ne peut pas faire aujourd'hui de la politique sans donner une chronique des soirées officielles, je dois mentionner le dîner offert par le comte Orloff, ambassadeur de Russie, à M. Thiers et à plusieurs notabilités diplomatiques et ministérielles.

On a beaucoup remarqué que M. Thiers s'est longuement entretenu avec les ministres d'Italie et d'Espagne; on assure même qu'il a beaucoup insisté sur l'intérêt qu'il avait en bonne intelligence. Cette marque de sympathie donnée à Victor-Emmanuel et à son fils, est considérée comme d'un très bon augure par les gens qui mettent la réorganisation et le salut de la France au-dessus des ressentiments stériles et des funestes chimères.

deux. Le commandant d'un bataillon de marche vint à mon aide, et quand je lui eus expliqué que je voulais rejoindre mon régiment au plus tôt, il m'admit parmi ses hommes, et je pris place dans un wagon à bestiaux approprié avec des planches formant bancs, au transport des hommes.

On partit à dix heures du soir, et comme les Prussiens, signalés à Salbris, pouvaient attaquer notre convoi, on ordonna aux hommes de garder le sac à dos et le fusil entre les jambes. La première chose qu'on fit fut de mettre les sacs et fusils sous les bancs.

Naturellement cette rencontre possible avec l'ennemi fournit le sujet de toutes les conversations.

— Taisez-vous, chair à saucisse, dit un vieil engagé volontaire, véritable type du régime de barrières; assez de vanteries commodes; au premier coup de fusil vous allez tous décamper.

— Après-vous, vieux boche!

Un sergent m'avait fait l'honneur de me prendre sous sa protection.

— Voilà de beaux garçons pour aller au feu, me dit-il; des conscrits qui, y a quinze jours étaient encore dans leurs montagnes; on nous les a amenés à Chambéry, on leur a mis une culotte rouge et une capote grise sur le dos et voilà des soldats de ligne; c'est un bataillon. Ils ont 90 cartouches, mais ils ne savent seulement pas si on les charge par la gauche ou par la culasse. Ceux qui ne sont pas des conscrits sont des engagés volontaires, et il y en a un bon nombre qui, exaltés des villes comme vagabonds, se sont rangés dans les régiments pour ne pas crever de faim. Il faudra voir tout ça au premier coup de fusil; honnêtement le commandant est un brave; il a eu l'épaule traversée par une balle à Sedan, et le voilà revenu avant d'être guéri!

(Lévy)

(A suivre.)

BUILLETON DU JOURNAL DE LYON
Du 19 Avril 1872.

UN BLESSÉ

(1870-1871)

Par HECTOR MALOT

DEUXIÈME PARTIE

Vous vous connaissez en selles et en har-

A peu près.

Vous ne vous perdez pas dans les recule-

ments, dans les avaloirs et autres machines

de genre. Vous parlez anglais; vous êtes

un homme.

Pour les avaloirs? Quelle chute, bar-

onne; figurez-vous que je m'étais imaginé

me voir voué à fournir dans quelque

petite conspiration.

Pour qui me prenez-vous? Je veux vous

parler en Angleterre, où j'ai traité avec les

anglais pour mes fournitures. J'ai là-bas

surveillant un officier avec lequel je ne

peux m'entendre; il veut surveiller, ce qui

matériellement impossible; il me refuse

selles, des cartouches avec un tas de mots

étrangers auxquels je n'entends rien; vous

parlez avec lui, vous le collerez, ou tout

au moins vous l'entortillerez de manière à le

M. Léon Say a ouvert, lui aussi, ses salons du Petit-Luxembourg, l'ancienne résidence de MM. Troplong et Rouher.

Il y a réuni les opinions les plus diverses dans la personne de leurs représentants les mieux qualifiés. Je vous donnerai l'idée de l'esprit de conciliation qui règne autour du préfet de la Seine, quand je vous aurai dit que M. Louis Blanc et le comte de Paris s'étaient rencontrés sur cet agréable terrain.

Pendant que ces événements se passaient, le général Wimpfen, voyant la vigoureuse résistance de la 12^e corps, et que l'attaque sur Bazelles se ralentissait, faiblissait même, avait conçu le projet de concentrer toutes ses forces sur sa droite et de percer les lignes en se portant sur Garignan et Montmédy.

Dans ce but, il avait prescrit au 1^{er} corps de venir le rejoindre et au 7^e de soutenir le retraité. Ces corps, nous l'avons vu, par suite de leur retraite précipitée sur Sedan, étaient loin de pouvoir répondre à son attente; toutefois le général de Wimpfen, à la tête d'une partie des troupes de Metz, de deux bataillons de zouaves et du 1^{er} régiment de chasseurs à cheval, se porta sur Balan pour les y faire coopérer au mouvement des troupes placées de ce côté, quand, arrivé sur l'emplacement où il les supposait, il ne trouva plus personne. Le 12^e corps était également rentré à Sedan.

Le général de Wimpfen, en allant à la porte de Balan, rencontra le général Lebrun, qui, suivi d'un homme portant un drapeau prussien, avait demandé l'armistice. Le général en chef fit abaisser ce drapeau, et, à la tête de 2,000 hommes qu'il put réunir, se rua sur l'ennemi, mais, reconnaissant bientôt son impuissance, entra lui-même à Sedan.

Lors du réajustement des différents corps sur la place, l'empereur, dans la pensée d'arrêter une inutile et plus longue effusion de sang, et sans consulter le général en chef ni les commandants de corps, ainsi qu'il l'aurait unanime déclaré au conseil, avait fait arborer le drapeau blanc sur la citadelle.

Lorsqu'il se porta sur Balan, pour y faire un dernier effort, le général en chef avait été abordé par un officier d'ordonnance de l'empereur qui l'avait invité à rendre un quartier général ennemi pour y traiter de la capitulation; il avait refusé de se charger de cette mission. Cependant, après sa dernière tentative, il céda aux instances de son souverain.

Le conseil put facilement apprécier la funeste influence qu'exerça sur l'armée ce changement de trois généraux en chef différents, à quelques heures d'intervalle, et le défaut de suite dans les opérations militaires qui en furent la conséquence. Il peut juger les combinaisons qui se produisirent successivement, les chances de succès ou d'insuccès qu'elles présentaient; il est de son devoir de dire que le projet du général Ducrot était le plus rationnel, car, en admettant que la concentration sur la gauche put réussir, ce qui était officieusement, et qu'après un vigoureux effort on pût s'ouvrir la route de Mézières, on pouvait, tout au moins, concevoir l'espoir de sauver une bonne partie de l'armée, en se jetant sur le territoire belge.

Il doit constater également qu'en réclamant le commandement en chef de l'armée par suite de la lettre du ministre de la guerre, sans avoir un plan arrêté, ainsi qu'il le dit lui-même, et dans l'espoir, après avoir jeté les Bavarois dans la Meuse, de revenir battre l'ailé droite des Allemands, ou enfin, d'ouvrir un passage sur Garignan et Montmédy, le général de Wimpfen a fait preuve de conceptions trop peu réalisables, ou trop peu justifiées pour ne pas avoir une grande partie de la responsabilité des funestes événements qui amenèrent la capitulation.

Mais il importe de bien définir la part de responsabilité qui incombe à ce général dans l'acte même de cette capitulation et les termes dans lesquels elle fut rédigée.

Or, il paraît bien prouvé au conseil que le souverain en faisant hisser le drapeau blanc sur la citadelle, sans avoir pris l'avis du général en chef, le déchargeait de toute responsabilité sous ce rapport et l'assumait tout entier.

Le conseil doit donc louer le général de Wimpfen de s'être constamment opposé à cette capitulation. Mais il doit dire aussi qu'ayant accepté de négocier, il a eu tort de ne pas faire maintenir le principe consenti par l'ennemi, lors de la première entrevue, et d'avoir consenti à donner son assent à tout le traité, de laisser tous les officiers en possession de leurs armes et de leurs bagages, article malheureusement modifié en faveur des seuls officiers qui, en se retirant dans leurs foyers, donneraient leur parole d'honneur de ne pas servir contre l'ennemi pendant la guerre.

On lit dans le *Moniteur universel*: Les journaux anglais sont remplis depuis quelques jours de correspondances et de télégrammes de Berlin, annonçant que le gouvernement allemand s'apprête à faire de graves observations à la France au sujet de ses armements, et même que des mouvements de troupes importants vont avoir lieu dans les départements occupés en vue de complications possibles.

Ces nouvelles sont complètement fausses. Aucune observation n'est attendue à Versailles sur les prétendus armements de la France, qui s'effectuent du reste au grand jour et sur le caractère desquels aucune équivoque n'est possible. Quant aux congrès-préparés, d'abord il y a eu quelques mouvements de troupes dans les départements occupés.

Ensuite, le 9 de ce mois, il est vrai qu'une soixantaine de voitures de munitions sont parties de Metz pour Châlons, et que le même jour 24 wagons venant de Trèves ont amené à Metz des cartouches d'infanterie. Mais qu'on se rassure, toute cette poudre n'est destinée qu'à des exercices de tir auxquels vont se livrer les troupes de l'armée d'occupation.

On écrit de Rouchamp au *Temps*, le 15 avril: La grève qui a duré depuis quinze jours les travaux des houillères de Rouchamp n'a absolument aucun caractère ni politique ni social; elle provient simplement d'un changement d'habitudes introduit dans le service des postes de mineurs depuis la guerre.

Jusqu'à la fin de l'année 1870, les mineurs ne passaient que huit heures dans la mine, ce qui, en regard au temps perdu inévitable, ne correspondait qu'à six heures de travail effectif. Dans ces conditions, la journée d'un bon ouvrier atteignait difficilement 4 fr.

Mais vers le commencement de l'année 1872, quelques gens malintentionnés soufflèrent aux mineurs cette idée que l'aprossement de la durée de la journée était pour eux une cause grave de fatigues et de maladies.

Or, pour qui connaît les mines de Rouchamp et quelques autres, rien n'est plus facile de reconnaître que le travail s'effectue ici dans des conditions très-favorables. La température est plutôt tiède que chaude, le sol est presque partout, l'aérage est bon, les galeries ont la hauteur d'homme, et le mineur a peu à travailler couché. Enfin, même à deux heures sa journée est moins longue que celle de ses confrères étrangers, et son salaire plus élevé.

La grève ne se serait sans doute pas produite sans les insinuations dont nous parlons et qui lui ont servi de prétexte, et sans la belle saison qui produit chaque année, à deux ou trois reprises, une sorte de grève partielle, beaucoup de mineurs se livrant alors pendant un quinzaine ou deux à divers travaux d'agriculture.

Aujourd'hui, quelques mineurs sont venus rejoindre ceux de leurs camarades qui n'avaient pas quitté leur travail, et ce mouvement serait très-rapide, si les personnes à qui leur ambition rend nécessaires les suffrages de leurs concitoyens, avaient le courage de ne pas soutenir, par des paroles trop légères, les ouvriers récalcitrants auxquels ils rendent un triste service, car cette quinzaine de paresse se traduira dans peu de temps par des dettes et des saisies nombreuses.

Voici ce qui a donné lieu à cet incident: Avant le 1^{er} septembre, le comité du contentieux de la ville était composé de quelques juriconsultes des environs: MM. Faillard, de Villeueuve, Gressier, Buisson-Billaut, deux ex-ministres, Noguet-Saint-Laurens, Gustave Chaix d'Est-Ange, deux anciens députés, et d'un certain nombre d'avocats amateurs.

Le secrétaire du comité était M. Roze, — le père de la gracieuse artiste qui fut en ce moment les délices des Bruxellois au théâtre de la Monnaie, puis de M. Haussmann, toujours gaillard, avait créé tout exprès cette sinécure de 4,000 francs.

Après la chute de l'empire, l'emploi de M. Roze fut supprimé par arrêté de M. Ferry, qui décida en même temps que le comité du contentieux serait renouvelé. Seulement, on omit de notifier cette décision aux membres du comité, et, chose bien excusable au milieu des graves préoccupations du moment, on oublia de les renvoyer et de leur solder leurs honoraires.

On lit dans le *Moniteur universel*: Les journaux anglais sont remplis depuis quelques jours de correspondances et de télégrammes de Berlin, annonçant que le gouvernement allemand s'apprête à faire de graves observations à la France au sujet de ses armements, et même que des mouvements de troupes importants vont avoir lieu dans les départements occupés en vue de complications possibles.

Ces nouvelles sont complètement fausses. Aucune observation n'est attendue à Versailles sur les prétendus armements de la France, qui s'effectuent du reste au grand jour et sur le caractère desquels aucune équivoque n'est possible. Quant aux congrès-préparés, d'abord il y a eu quelques mouvements de troupes dans les départements occupés.

Ensuite, le 9 de ce mois, il est vrai qu'une soixantaine de voitures de munitions sont parties de Metz pour Châlons, et que le même jour 24 wagons venant de Trèves ont amené à Metz des cartouches d'infanterie. Mais qu'on se rassure, toute cette poudre n'est destinée qu'à des exercices de tir auxquels vont se livrer les troupes de l'armée d'occupation.

On écrit de Rouchamp au *Temps*, le 15 avril: La grève qui a duré depuis quinze jours les travaux des houillères de Rouchamp n'a absolument aucun caractère ni politique ni social; elle provient simplement d'un changement d'habitudes introduit dans le service des postes de mineurs depuis la guerre.

Jusqu'à la fin de l'année 1870, les mineurs ne passaient que huit heures dans la mine, ce qui, en regard au temps perdu inévitable, ne correspondait qu'à six heures de travail effectif. Dans ces conditions, la journée d'un bon ouvrier atteignait difficilement 4 fr.

Mais vers le commencement de l'année 1872, quelques gens malintentionnés soufflèrent aux mineurs cette idée que l'aprossement de la durée de la journée était pour eux une cause grave de fatigues et de maladies.

Or, pour qui connaît les mines de Rouchamp et quelques autres, rien n'est plus facile de reconnaître que le travail s'effectue ici dans des conditions très-favorables. La température est plutôt tiède que chaude, le sol est presque partout, l'aérage est bon, les galeries ont la hauteur d'homme, et le mineur a peu à travailler couché. Enfin, même à deux heures sa journée est moins longue que celle de ses confrères étrangers, et son salaire plus élevé.

La grève ne se serait sans doute pas produite sans les insinuations dont nous parlons et qui lui ont servi de prétexte, et sans la belle saison qui produit chaque année, à deux ou trois reprises, une sorte de grève partielle, beaucoup de mineurs se livrant alors pendant un quinzaine ou deux à divers travaux d'agriculture.

Aujourd'hui, quelques mineurs sont venus rejoindre ceux de leurs camarades qui n'avaient pas quitté leur travail, et ce mouvement serait très-rapide, si les personnes à qui leur ambition rend nécessaires les suffrages de leurs concitoyens, avaient le courage de ne pas soutenir, par des paroles trop légères, les ouvriers récalcitrants auxquels ils rendent un triste service, car cette quinzaine de paresse se traduira dans peu de temps par des dettes et des saisies nombreuses.

Voici ce qui a donné lieu à cet incident: Avant le 1^{er} septembre, le comité du contentieux de la ville était composé de quelques juriconsultes des environs: MM. Faillard, de Villeueuve, Gressier, Buisson-Billaut, deux ex-ministres, Noguet-Saint-Laurens, Gustave Chaix d'Est-Ange, deux anciens députés, et d'un certain nombre d'avocats amateurs.

Le secrétaire du comité était M. Roze, — le père de la gracieuse artiste qui fut en ce moment les délices des Bruxellois au théâtre de la Monnaie, puis de M. Haussmann, toujours gaillard, avait créé tout exprès cette sinécure de 4,000 francs.

Après la chute de l'empire, l'emploi de M. Roze fut supprimé par arrêté de M. Ferry, qui décida en même temps que le comité du contentieux serait renouvelé. Seulement, on omit de notifier cette décision aux membres du comité, et, chose bien excusable au milieu des graves préoccupations du moment, on oublia de les renvoyer et de leur solder leurs honoraires.

On lit dans le *Moniteur universel*: Les journaux anglais sont remplis depuis quelques jours de correspondances et de télégrammes de Berlin, annonçant que le gouvernement allemand s'apprête à faire de graves observations à la France au sujet de ses armements, et même que des mouvements de troupes importants vont avoir lieu dans les départements occupés en vue de complications possibles.

Ces nouvelles sont complètement fausses. Aucune observation n'est attendue à Versailles sur les prétendus armements de la France, qui s'effectuent du reste au grand jour et sur le caractère desquels aucune équivoque n'est possible. Quant aux congrès-préparés, d'abord il y a eu quelques mouvements de troupes dans les départements occupés.

Ensuite, le 9 de ce mois, il est vrai qu'une soixantaine de voitures de munitions sont parties de Metz pour Châlons, et que le même jour 24 wagons venant de Trèves ont amené à Metz des cartouches d'infanterie. Mais qu'on se rassure, toute cette poudre n'est destinée qu'à des exercices de tir auxquels vont se livrer les troupes de l'armée d'occupation.

On écrit de Rouchamp au *Temps*, le 15 avril: La grève qui a duré depuis quinze jours les travaux des houillères de Rouchamp n'a absolument aucun caractère ni politique ni social; elle provient simplement d'un changement d'habitudes introduit dans le service des postes de mineurs depuis la guerre.

Jusqu'à la fin de l'année 1870, les mineurs ne passaient que huit heures dans la mine, ce qui, en regard au temps perdu inévitable, ne correspondait qu'à six heures de travail effectif. Dans ces conditions, la journée d'un bon ouvrier atteignait difficilement 4 fr.

Mais vers le commencement de l'année 1872, quelques gens malintentionnés soufflèrent aux mineurs cette idée que l'aprossement de la durée de la journée était pour eux une cause grave de fatigues et de maladies.

Or, pour qui connaît les mines de Rouchamp et quelques autres, rien n'est plus facile de reconnaître que le travail s'effectue ici dans des conditions très-favorables. La température est plutôt tiède que chaude, le sol est presque partout, l'aérage est bon, les galeries ont la hauteur d'homme, et le mineur a peu à travailler couché. Enfin, même à deux heures sa journée est moins longue que celle de ses confrères étrangers, et son salaire plus élevé.

La grève ne se serait sans doute pas produite sans les insinuations dont nous parlons et qui lui ont servi de prétexte, et sans la belle saison qui produit chaque année, à deux ou trois reprises, une sorte de grève partielle, beaucoup de mineurs se livrant alors pendant un quinzaine ou deux à divers travaux d'agriculture.

Aujourd'hui, quelques mineurs sont venus rejoindre ceux de leurs camarades qui n'avaient pas quitté leur travail, et ce mouvement serait très-rapide, si les personnes à qui leur ambition rend nécessaires les suffrages de leurs concitoyens, avaient le courage de ne pas soutenir, par des paroles trop légères, les ouvriers récalcitrants auxquels ils rendent un triste service, car cette quinzaine de paresse se traduira dans peu de temps par des dettes et des saisies nombreuses.

Voici ce qui a donné lieu à cet incident: Avant le 1^{er} septembre, le comité du contentieux de la ville était composé de quelques juriconsultes des environs: MM. Faillard, de Villeueuve, Gressier, Buisson-Billaut, deux ex-ministres, Noguet-Saint-Laurens, Gustave Chaix d'Est-Ange, deux anciens députés, et d'un certain nombre d'avocats amateurs.

Le secrétaire du comité était M. Roze, — le père de la gracieuse artiste qui fut en ce moment les délices des Bruxellois au théâtre de la Monnaie, puis de M. Haussmann, toujours gaillard, avait créé tout exprès cette sinécure de 4,000 francs.

Après la chute de l'empire, l'emploi de M. Roze fut supprimé par arrêté de M. Ferry, qui décida en même temps que le comité du contentieux serait renouvelé. Seulement, on omit de notifier cette décision aux membres du comité, et, chose bien excusable au milieu des graves préoccupations du moment, on oublia de les renvoyer et de leur solder leurs honoraires.

On lit dans le *Moniteur universel*: Les journaux anglais sont remplis depuis quelques jours de correspondances et de télégrammes de Berlin, annonçant que le gouvernement allemand s'apprête à faire de graves observations à la France au sujet de ses armements, et même que des mouvements de troupes importants vont avoir lieu dans les départements occupés en vue de complications possibles.

Ces nouvelles sont complètement fausses. Aucune observation n'est attendue à Versailles sur les prétendus armements de la France, qui s'effectuent du reste au grand jour et sur le caractère desquels aucune équivoque n'est possible. Quant aux congrès-préparés, d'abord il y a eu quelques mouvements de troupes dans les départements occupés.

Ensuite, le 9 de ce mois, il est vrai qu'une soixantaine de voitures de munitions sont parties de Metz pour Châlons, et que le même jour 24 wagons venant de Trèves ont amené à Metz des cartouches d'infanterie. Mais qu'on se rassure, toute cette poudre n'est destinée qu'à des exercices de tir auxquels vont se livrer les troupes de l'armée d'occupation.

On écrit de Rouchamp au *Temps*, le 15 avril: La grève qui a duré depuis quinze jours les travaux des houillères de Rouchamp n'a absolument aucun caractère ni politique ni social; elle provient simplement d'un changement d'habitudes introduit dans le service des postes de mineurs depuis la guerre.

Jusqu'à la fin de l'année 1870, les mineurs ne passaient que huit heures dans la mine, ce qui, en regard au temps perdu inévitable, ne correspondait qu'à six heures de travail effectif. Dans ces conditions, la journée d'un bon ouvrier atteignait difficilement 4 fr.

Mais vers le commencement de l'année 1872, quelques gens malintentionnés soufflèrent aux mineurs cette idée que l'aprossement de la durée de la journée était pour eux une cause grave de fatigues et de maladies.

Or, pour qui connaît les mines de Rouchamp et quelques autres, rien n'est plus facile de reconnaître que le travail s'effectue ici dans des conditions très-favorables. La température est plutôt tiède que chaude, le sol est presque partout, l'aérage est bon, les galeries ont la hauteur d'homme, et le mineur a peu à travailler couché. Enfin, même à deux heures sa journée est moins longue que celle de ses confrères étrangers, et son salaire plus élevé.

La grève ne se serait sans doute pas produite sans les insinuations dont nous parlons et qui lui ont servi de prétexte, et sans la belle saison qui produit chaque année, à deux ou trois reprises, une sorte de grève partielle, beaucoup de mineurs se livrant alors pendant un quinzaine ou deux à divers travaux d'agriculture.

Aujourd'hui, quelques mineurs sont venus rejoindre ceux de leurs camarades qui n'avaient pas quitté leur travail, et ce mouvement serait très-rapide, si les personnes à qui leur ambition rend nécessaires les suffrages de leurs concitoyens, avaient le courage de ne pas soutenir, par des paroles trop légères, les ouvriers récalcitrants auxquels ils rendent un triste service, car cette quinzaine de paresse se traduira dans peu de temps par des dettes et des saisies nombreuses.

Voici ce qui a donné lieu à cet incident: Avant le 1^{er} septembre, le comité du contentieux de la ville était composé de quelques juriconsultes des environs: MM. Faillard, de Villeueuve, Gressier, Buisson-Billaut, deux ex-ministres, Noguet-Saint-Laurens, Gustave Chaix d'Est-Ange, deux anciens députés, et d'un certain nombre d'avocats amateurs.

Le secrétaire du comité était M. Roze, — le père de la gracieuse artiste qui fut en ce moment les délices des Bruxellois au théâtre de la Monnaie, puis de M. Haussmann, toujours gaillard, avait créé tout exprès cette sinécure de 4,000 francs.

Après la chute de l'empire, l'emploi de M. Roze fut supprimé par arrêté de M. Ferry, qui décida en même temps que le comité du contentieux serait renouvelé. Seulement, on omit de notifier cette décision aux membres du comité, et, chose bien excusable au milieu des graves préoccupations du moment, on oublia de les renvoyer et de leur solder leurs honoraires.

On lit dans le *Moniteur universel*: Les journaux anglais sont remplis depuis quelques jours de correspondances et de télégrammes de Berlin, annonçant que le gouvernement allemand s'apprête à faire de graves observations à la France au sujet de ses armements, et même que des mouvements de troupes importants vont avoir lieu dans les départements occupés en vue de complications possibles.

Ces nouvelles sont complètement fausses. Aucune observation n'est attendue à Versailles sur les prétendus armements de la France, qui s'effectuent du reste au grand jour et sur le caractère desquels aucune équivoque n'est possible. Quant aux congrès-préparés, d'abord il y a eu quelques mouvements de troupes dans les départements occupés.

Ensuite, le 9 de ce mois, il est vrai qu'une soixantaine de voitures de munitions sont parties de Metz pour Châlons, et que le même jour 24 wagons venant de Trèves ont amené à Metz des cartouches d'infanterie. Mais qu'on se rassure, toute cette poudre n'est destinée qu'à des exercices de tir auxquels vont se livrer les troupes de l'armée d'occupation.

On écrit de Rouchamp au *Temps*, le 15 avril: La grève qui a duré depuis quinze jours les travaux des houillères de Rouchamp n'a absolument aucun caractère ni politique ni social; elle provient simplement d'un changement d'habitudes introduit dans le service des postes de mineurs depuis la guerre.

Jusqu'à la fin de l'année 1870, les mineurs ne passaient que huit heures dans la mine, ce qui, en regard au temps perdu inévitable, ne correspondait qu'à six heures de travail effectif. Dans ces conditions, la journée d'un bon ouvrier atteignait difficilement 4 fr.

Mais vers le commencement de l'année 1872, quelques gens malintentionnés soufflèrent aux mineurs cette idée que l'aprossement de la durée de la journée était pour eux une cause grave de fatigues et de maladies.

Or, pour qui connaît les mines de Rouchamp et quelques autres, rien n'est plus facile de reconnaître que le travail s'effectue ici dans des conditions très-favorables. La température est plutôt tiède que chaude, le sol est presque partout, l'aérage est bon, les galeries ont la hauteur d'homme, et le mineur a peu à travailler couché. Enfin, même à deux heures sa journée est moins longue que celle de ses confrères étrangers, et son salaire plus élevé.

La grève ne se serait sans doute pas produite sans les insinuations dont nous parlons et qui lui ont servi de prétexte, et sans la belle saison qui produit chaque année, à deux ou trois reprises, une sorte de grève partielle, beaucoup de mineurs se livrant alors pendant un quinzaine ou deux à divers travaux d'agriculture.

Aujourd'hui, quelques mineurs sont venus rejoindre ceux de leurs camarades qui n'avaient pas quitté leur travail, et ce mouvement serait très-rapide, si les personnes à qui leur ambition rend nécessaires les suffrages de leurs concitoyens, avaient le courage de ne pas soutenir, par des paroles trop légères, les ouvriers récalcitrants auxquels ils rendent un triste service, car cette quinzaine de paresse se traduira dans peu de temps par des dettes et des saisies nombreuses.

Voici ce qui a donné lieu à cet incident: Avant le 1^{er} septembre, le comité du contentieux de la ville était composé de quelques juriconsultes des environs: MM. Faillard, de Villeueuve, Gressier, Buisson-Billaut, deux ex-ministres, Noguet-Saint-Laurens, Gustave Chaix d'Est-Ange, deux anciens députés, et d'un certain nombre d'avocats amateurs.

Le secrétaire du comité était M. Roze, — le père de la gracieuse artiste qui fut en ce moment les délices des Bruxellois au théâtre de la Monnaie, puis de M. Haussmann, toujours gaillard, avait créé tout exprès cette sinécure de 4,000 francs.

Après la chute de l'empire, l'emploi de M. Roze fut supprimé par arrêté de M. Ferry, qui décida en même temps que le comité du contentieux serait renouvelé. Seulement, on omit de notifier cette décision aux membres du comité, et, chose bien excusable au milieu des graves préoccupations du moment, on oublia de les renvoyer et de leur solder leurs honoraires.

RAPPORT DU CONSEIL D'ENQUÊTE sur la capitulation de Sedan

Le conseil d'enquête chargé de connaître des capitulations de nos places fortes, d'en étudier les causes et les circonstances, a formulé sur la capitulation de la place de Sedan son avis motivé, que nous reproduisons d'après le *Courrier de France*:

Le conseil d'enquête, Vu le dossier relatif à la capitulation de la place de Sedan;

Vu le texte de la capitulation;

Sur le rapport qui lui en a été fait:

Qui MM. les généraux de division:

De Wimpfen, ex-commandant en chef de l'armée de Châlons;

Lebrun, commandant du 12^e corps de ladite armée;

Ducrot, commandant du 1^{er} corps;

Douay, commandant du 5^e corps.

Après en avoir délibéré, exprime, comme suit, son avis motivé sur la capitulation de la place de Sedan:

Sans se préoccuper des causes plus politiques que militaires qui, après la réorganisation encore incomplète de l'armée de Châlons, ont déterminé le gouvernement à la résurgence à prescrire l'expédition française dirigée par cette armée pour secourir le maréchal Bazaine, le conseil n'a pas non plus à apprécier la manière dont cette expédition a été conduite jusqu'à un moment où, par suite de sa blessure, le maréchal de Mac-Mahon, qui avait le commandement, le remit au général Ducrot, l'un de ses lieutenants.

Les troupes de l'armée de Châlons, déjà peu sûres d'elles-mêmes à leur départ du camp, avaient éprouvé des retards dans leur marche par suite de l'incertitude dans le plan de campagne et de l'irrégularité dans les distributions. Les mauvais temps qui les assaillirent, les surprises de l'ennemi, la défaite du 5^e corps leur portèrent une atteinte morale qui les avait singulièrement affaiblies et ébranlées; aussi, faut-il bien le constater, elles arrivèrent assez en désordre à Sedan.

Le général Ducrot, auquel le maréchal remit le commandement après sa blessure, se rendait compte de la situation, et voyant le danger que courait l'armée française, et les dispositions autour de Sedan, prescrivit aussitôt des dispositions de retraite sur Mézières, seule direction dont la route lui paraissait libre en cet instant. Mais à peine une heure s'était-elle passée et ses ordres recevaient-ils un commencement d'exécution, que le général de Wimpfen, se prévalant d'une lettre qui lui avait été remise par le ministre de la guerre, le commandement en chef, et désapprouvant les mesures prises par le général Ducrot, sans avoir encore un plan bien arrêté, ainsi qu'il le dit lui-même, mais comptant sur les péripéties de la bataille pour tenter une combinaison moins désastreuse, prescrivit de reprendre les positions abandonnées par suite des premiers ordres.

Dès lors, le général de Wimpfen assumait toute la responsabilité du commandement.

Ce changement d'impulsion ébranla encore da-

On lit dans l'*Avenir militaire*:

La commission d'enquête, présidée par M. le maréchal Bugey, a encore consacré une partie de sa dernière séance à discuter et à préciser les termes de chaque paragraphe.

La lecture d'une nouvelle minute ayant été faite après correction, aucune objection n'a été soulevée. La commission a donc adopté hier ses conclusions définitives.

Les feuilles de la minute ont été livrées au secrétaire du conseil pour en faire les deux copies réglementaires: une sur le registre des délibérations; l'autre, sur papier, qui sera, après-demain 18, remise au ministre de la guerre. Sa rentrée à Versailles, l'Assemblée nationale recevra communication de ce rapport si impatientement attendu.

Comme le secret le plus absolu est exigé, sous le prétexte de la tenue des registres de la commission, on ne s'étonnera pas que nous ne puissions préciser dès aujourd'hui la portée des conclusions.

Il est évident que, grâce aux soins scrupuleux avec lesquels tout le travail d'enquête a été fait, la vérité sera connue tout entière. Il est évident aussi que les conclusions d'un tel travail feront ressortir le véritable mérite qui a pu faire dévier le maréchal Bazaine de la ligne de conduite purement militaire.

Du reste, on assure que l'opinion publique sera éclairée par la publication du rapport.

Il reste encore neuf dossiers à examiner par la commission d'enquête, y compris ceux de Paris et de Vincennes.

On lit dans le même journal:

Nous apprenons que l'enquête relative à la reddition du fort de Vincennes à la Commune amènera devant la commission d'enquête le commandant du fort à cette époque.

Cette décision rend, dit-on, motivée par les dépositions de plusieurs soldats d'artillerie traduits devant un conseil de guerre pour des faits dans le fort après son occupation par les insurgés.

Le général gouverneur de Paris et le préfet de police ont, chacun de son côté, présenté un rapport au président de la République sur la situation de la capitale. Les deux documents concordent pour donner satisfaction aux plus timorés sur la sécurité générale.

L'ancien général Ferry, venant de Chislehurst, est arrivé ce matin même à Paris.

Un écrivain financier, très connu du public, aurait été arrêté, il y a deux jours, pour une affaire touchant au Transcontinental.

Bien entendu, malgré l'autorité des person-

NOUVELLES ET BRUITS

Le *Matin* assure que c'est à tort qu'un journal a annoncé que M. de Broglie sera remplacé, dans le poste d'ambassadeur à Londres, par M. Darcourt. Ce diplomate sera maintenu auprès du Saint-Siège.

Dans les cercles diplomatiques l'on parle d'un prochain voyage de czarévitch à Paris. L'héritier présomptif de la couronne de Russie serait attendu à Paris dans les premiers jours de mai.

Le général gouverneur de Paris et le préfet de police ont, chacun de son côté, présenté un rapport au président de la République sur la situation de la capitale. Les deux documents concordent pour donner satisfaction aux plus timorés sur la sécurité générale.

L'ancien général Ferry, venant de Chislehurst, est arrivé ce matin même à Paris.

Un écrivain financier, très connu du public, aurait été arrêté, il y a deux jours, pour une affaire touchant au Transcontinental.

Bien entendu, malgré l'autorité des person-

ÉTRANGER

Affaire de l'Alabama. Voici le texte de la déclaration faite le 15, à Genève, par lord Tenterden et dont il est question dans nos Nouvelles du Jour:

Genève, 15 avril 1872.

Le sous-secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique, a reçu du gouvernement de Sa Majesté des instructions d'après lesquelles il déclare au comte Solopis, qu'en remettant le contre-mémoire anglais, sous les réserves ci-dessous mentionnées, et en réponse au mémoire présenté par les Etats-Unis, le gouvernement anglais trouve nécessaire

de définir les arbitres qu'un malentendu s'est élevé malheureusement entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, malentendu qui porte sur la décision du tribunal des arbitres par le premier article du traité de Washington.

Ce malentendu se rapporte aux demandes pour les dommages indirects présentés par le gouvernement des Etats-Unis sous les titres de:

1^o Pertes dues au transfert de la marine commerciale américaine sous le pavillon anglais;

2^o Augmentation des prix d'assurances maritimes;

3^o Prolongation de la guerre et accroissement des dépenses faites pendant cette guerre pour la suppression de la rébellion.

Ces plaintes ne sont pas admissibles par le gouvernement de Sa Majesté, qui ne veut pas les soumettre, ni directement ni indirectement, à l'arbitrage.

Le gouvernement de Sa Majesté a été pendant quelque temps et il est encore en correspondance, sur ce sujet, avec le gouvernement des Etats-Unis, et comme cette correspondance n'a pas abouti à un résultat final, le gouvernement de Sa Majesté, désireux de continuer, si c'est possible, cette affaire sur le terrain des pertes directes, a pensé qu'il serait bon de présenter maintenant aux arbitres son contre-mémoire, qui porte uniquement sur les pertes directes, dans la mesure dans laquelle le traité de Washington, par l'article 5 du traité de Washington, ce malheureux malentendu aura disparu.

Mais le gouvernement de la reine désire signifier, comme par les présentes il signifie expressément et formellement aux arbitres que le contre-mémoire actuel est présenté sans préjudice de la position sur les pertes indirectes, dans la mesure dans laquelle la correspondance dont il vient d'être parlé, et sous la réserve expresse de tous les droits de Sa Majesté, en cas de continuation d'existence de désaccord entre les hautes parties contractantes, touchant le but et l'intention du recours à l'arbitrage.

VOEUX DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Les vœux suivants ont été déposés sur le bureau du Conseil :

On procède en ce moment à une enquête administrative sur les bureaux de tabac. Cette enquête, commencée depuis longtemps dans certains départements, est aujourd'hui générale. On demande aux bureaux de tabac qu'ils y aient, l'époque ou leur bail finira, etc., etc.

On parle à Paris de M. Challemel-Lacour, ancien préfet du Rhône, comme candidat à la place laissée vacante au conseil municipal par la condamnation de M. Mottu.

M. Dupanloup a fait un court séjour dans notre ville. Arrivé lundi, il est reparti mardi à huit heures. Il était descendu au palais archiépiscopal.

La République républicaine de Lyon contient, à l'adresse des ouvriers, quelques fort bons conseils qui, venant de cette source, ne peuvent leur être suspects.

Depuis quelque temps les ouvriers des diverses corporations sont à même de se réunir et de discuter pour des questions concernant le travail. Nous leur recommandons la plus grande modération et toute la prudence possible, c'est le moyen de ne pas prêter le flanc aux attaques de leurs adversaires et aux mesures de répression légale.

LES AMÉRICAINS, QUI SE SONT MIS, IL Y A PEU D'ANNÉES, À CULTIVER LE VER À SOIE ET À FABRIQUER DES ÉTOFFES, DEMANDENT DÉJÀ AU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'ACCORDER À LEUR NOUVELLE INDUSTRIE LE LIBRE ÉCHANGE.

Les Américains, qui se sont mis, il y a peu d'années, à cultiver le ver à soie et à fabriquer des étoffes, demandent déjà au président des États-Unis d'accorder à leur nouvelle industrie le libre échange. Il y a quinze ans, le commerce des soies n'occupait dans le Massachusetts et la Pensylvanie que quinze mille ouvriers et ouvrières.

On le voit, la concurrence nous menace de tous côtés, et c'est le moment qu'on choisit pour mettre l'industrie lyonnaise presque dans l'impossibilité de lutter.

Les hannelons commencent à paraître. Les premiers ont été signalés également dans les environs de Paris. Ils seront innumérables cette année, dit-on, si on en juge par la prodigieuse quantité de vers blancs qu'on trouve chez les cultivateurs.

Le congrès pomologique de France devait tenir cette année sa session à Marseille. La rare circonstance d'une exposition universelle à Lyon a décidé la société horticoles de Marseille à renoncer à ses droits pour cette année, tout en les réservant pour 1873.

Sur la place de Lyon les squares sont ornés d'une triple rangée de plantes fleuries et de plus gracieux effets : une ligne basse d'un bleu qui se compose de l'Aubrieta deltoidea ; à côté, s'élève un peu plus le jaune d'or de l'Alissum saxatile ; le gradin se termine par un riche rangée de Cheiranthus Cheiri ; c'est la variété à fleurs pourpres que M. Chretien nous signalait comme remarquable par sa floraison précoce et son odeur suave.

Sous l'action de la bienfaisante chaleur, dit le Journal de Villefranche, la vigne s'est développée promptement. Hier, on a vu des feuilles de vigne de la largeur de la paume de la main.

LES AMÉRICAINS, QUI SE SONT MIS, IL Y A PEU D'ANNÉES, À CULTIVER LE VER À SOIE ET À FABRIQUER DES ÉTOFFES, DEMANDENT DÉJÀ AU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'ACCORDER À LEUR NOUVELLE INDUSTRIE LE LIBRE ÉCHANGE.

On le voit, la concurrence nous menace de tous côtés, et c'est le moment qu'on choisit pour mettre l'industrie lyonnaise presque dans l'impossibilité de lutter.

Les Américains comptent d'ailleurs pour développer leur nouvelle industrie sur le concours des tisserands lyonnais et stéphanois qui ne manqueraient pas, pensent-ils, d'émigrer en masse lorsque les impôts sur les matières premières viendront tarir en France les sources de leur travail.

Un bien triste accident vient d'arriver à l'usine de produits chimiques de Saint-Fons. Le nommé Hiver a cassé par accident le cheval qui contenait le tampon d'une chaudière en ébullition ; le tampon a sauté et inondé le malheureux d'eau bouillante.

Les conférences anglaises, interrompues par suite d'une indisposition du professeur, ne seront reprises que le jeudi 25 avril.

Les sociétés de la Sainte-Cécile sont prévenues qu'il n'y aura pas de répétition samedi, à cause du concert de la société symphonique. La prochaine répétition aura donc lieu comme de coutume mercredi prochain.

Les amis et connaissances de la famille REBEYRE qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de mademoiselle ANNE-MARIE REBEYRE, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à vouloir bien assister à ses funérailles, qui auront lieu vendredi 19 du courant.

DÉPÊCHES DU MATIN

Paris, 17 avril. M. le général Ladmirault a envoyé hier à M. Thiers un rapport présentant la situation politique de Paris comme très-satisfaisante.

Le duc et la duchesse de Parme ont perdu un fils âgé de 15 mois, par suite de convulsions. New-York, 17 avril. La réponse de M. Fisch à l'Angleterre part aujourd'hui.

Chambres des communes. — Sir Massey Lopez propose une résolution ayant pour but une meilleure répartition des impôts, afin de diminuer le fardeau qui pèse sur les propriétaires.

Le prince Frédéric-Charles et le duc de Mecklembourg ont déjeuné hier avec le sultan. Aujourd'hui grande revue des troupes de la garnison en leur honneur.

Le Journal officiel dit que, du 8 au 14 avril, les conseils de guerre ont rendu 492 jugements et prononcé 56 ordonnances de non-lieu ; total : 29,089 affaires sur lesquelles il a été statué.

Les négociations de tarifs avec la Belgique avancent favorablement. — M. Ozéme est venu à Versailles avant-hier et a donné les explications les plus satisfaisantes.

DÉPÊCHES DU SOIR

Paris, 18 avril. Le Journal officiel dit que, du 8 au 14 avril, les conseils de guerre ont rendu 492 jugements et prononcé 56 ordonnances de non-lieu ; total : 29,089 affaires sur lesquelles il a été statué.

Les négociations de tarifs avec la Belgique avancent favorablement. — M. Ozéme est venu à Versailles avant-hier et a donné les explications les plus satisfaisantes.

Le roi des Howas a accordé toutes les satisfactions pour les dommages éprouvés par les nationaux français. Il n'est pas question de bombardement.

Le roi des Howas a accordé toutes les satisfactions pour les dommages éprouvés par les nationaux français. Il n'est pas question de bombardement.

Le roi des Howas a accordé toutes les satisfactions pour les dommages éprouvés par les nationaux français. Il n'est pas question de bombardement.

Le roi des Howas a accordé toutes les satisfactions pour les dommages éprouvés par les nationaux français. Il n'est pas question de bombardement.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: AU, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSE. Rows include 3 0/0, 4 1/2 0/0, 5 0/0.

L'assassinat de Tastous. L'instruction se poursuit avec une grande activité. Mano, qui est soupçonné, au fort de Ha, à la vie commune des inculpés, a été extrait hier de la prison et conduit au cabinet du juge d'instruction.

Expérimentation sur l'extinction rapide des incendies. — Il a été procédé au Champ-de-Mars à des expériences très-remarquables relativement à l'extinction rapide des incendies à l'aide d'un liquide spécial.

La vie dans les grandes villes d'Europe. — La question des logements est toujours à l'ordre du jour à Berlin. Le directeur du bureau de la statistique municipale vient de faire ce sujet une lecture publique, à laquelle la Gazette d'Augsbourg, emprunte quelques chiffres que nous reproduisons.

Choses et autres. Contrebande en wagon. Nous lisons dans le Journal des Débats : Une scène des plus émouvantes s'est passée il y a quelques jours dans un compartiment, au passage d'un tunnel, sur le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, entre Nice et Menton.

Choses et autres. Contrebande en wagon. Nous lisons dans le Journal des Débats : Une scène des plus émouvantes s'est passée il y a quelques jours dans un compartiment, au passage d'un tunnel, sur le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, entre Nice et Menton.

SÉRICICULTURE

Nous nous sommes mis en mesure de tenir nos lecteurs au courant de la marche des éducations en France et en Italie, et sans attendre notre revue hebdomadaire du lundi nous donnerons ici, au fur et à mesure que nous les recevons, les renseignements qui nous parviendront dans le courant de la semaine.

Les hannelons commencent à paraître. Les premiers ont été signalés également dans les environs de Paris. Ils seront innumérables cette année, dit-on, si on en juge par la prodigieuse quantité de vers blancs qu'on trouve chez les cultivateurs.

Le congrès pomologique de France devait tenir cette année sa session à Marseille. La rare circonstance d'une exposition universelle à Lyon a décidé la société horticoles de Marseille à renoncer à ses droits pour cette année, tout en les réservant pour 1873.

Sur la place de Lyon les squares sont ornés d'une triple rangée de plantes fleuries et de plus gracieux effets : une ligne basse d'un bleu qui se compose de l'Aubrieta deltoidea ; à côté, s'élève un peu plus le jaune d'or de l'Alissum saxatile ; le gradin se termine par un riche rangée de Cheiranthus Cheiri ; c'est la variété à fleurs pourpres que M. Chretien nous signalait comme remarquable par sa floraison précoce et son odeur suave.

CHRONIQUE

Voici, extraite du procès-verbal de la séance du 15, la délibération prise par le Conseil général touchant le projet de chemin de fer de Calais à Marseille.

Le conseil général du Rhône, vu la demande d'un chemin de fer de Calais à Marseille ; Considérant que les conditions de prix pour le transport des voyageurs et marchandises, indépendamment des autres avantages, offrent une différence sensible sur les conditions que présentent les lignes actuelles du Nord et de la Méditerranée.

Le conseil général du Rhône, vu la demande d'un chemin de fer de Calais à Marseille ; Considérant que les conditions de prix pour le transport des voyageurs et marchandises, indépendamment des autres avantages, offrent une différence sensible sur les conditions que présentent les lignes actuelles du Nord et de la Méditerranée.

Le conseil général du Rhône, vu la demande d'un chemin de fer de Calais à Marseille ; Considérant que les conditions de prix pour le transport des voyageurs et marchandises, indépendamment des autres avantages, offrent une différence sensible sur les conditions que présentent les lignes actuelles du Nord et de la Méditerranée.

DÉCÈS

Les amis et connaissances de la famille REBEYRE qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de mademoiselle ANNE-MARIE REBEYRE, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à vouloir bien assister à ses funérailles, qui auront lieu vendredi 19 du courant.

Les amis et connaissances de la famille REBEYRE qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de mademoiselle ANNE-MARIE REBEYRE, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à vouloir bien assister à ses funérailles, qui auront lieu vendredi 19 du courant.

Les amis et connaissances de la famille REBEYRE qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de mademoiselle ANNE-MARIE REBEYRE, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à vouloir bien assister à ses funérailles, qui auront lieu vendredi 19 du courant.

Les amis et connaissances de la famille REBEYRE qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de mademoiselle ANNE-MARIE REBEYRE, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à vouloir bien assister à ses funérailles, qui auront lieu vendredi 19 du courant.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES

Paris, 17, 4 h. 20 s. Rente autrich. 63.80. Rente angl. 81.25. Rente turc. 57.50. Rente égypt. 81.62. Rente khévie. 89.75.

Paris, 17, 2 h. 40. Rente autr. arg. 70. Rente pap. 63.80. Obligat. nouv. 108.60. Péron. 81.62. Consol. angl. 89.75.

Paris, 17, 2 h. 40. Rente autr. arg. 70. Rente pap. 63.80. Obligat. nouv. 108.60. Péron. 81.62. Consol. angl. 89.75.

Paris, 17, 2 h. 40. Rente autr. arg. 70. Rente pap. 63.80. Obligat. nouv. 108.60. Péron. 81.62. Consol. angl. 89.75.

CHOSSES ET AUTRES

Choses et autres. Contrebande en wagon. Nous lisons dans le Journal des Débats : Une scène des plus émouvantes s'est passée il y a quelques jours dans un compartiment, au passage d'un tunnel, sur le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, entre Nice et Menton.

Choses et autres. Contrebande en wagon. Nous lisons dans le Journal des Débats : Une scène des plus émouvantes s'est passée il y a quelques jours dans un compartiment, au passage d'un tunnel, sur le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, entre Nice et Menton.

Choses et autres. Contrebande en wagon. Nous lisons dans le Journal des Débats : Une scène des plus émouvantes s'est passée il y a quelques jours dans un compartiment, au passage d'un tunnel, sur le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, entre Nice et Menton.

Choses et autres. Contrebande en wagon. Nous lisons dans le Journal des Débats : Une scène des plus émouvantes s'est passée il y a quelques jours dans un compartiment, au passage d'un tunnel, sur le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, entre Nice et Menton.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Lyons, le 17 Avril 1872.

Table with columns for SOIES, SORTES, and POIDS. Lists various silk types and their weights.

SAINT-ETIENNE, 17 Avril 1872.

Table with columns for SORTES, POIDS, and other metrics. Lists silk types and their weights.

BALLOTS PESÉS

Table with columns for SORTES, POIDS, and other metrics. Lists weighed bales and their weights.

Bulletin météorologique du 18 Avril

Table with columns for THERMOMÈTRE, PRESSION, ÉTAT, VENT. Provides weather data for the day.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le docteur MOURGUE, successeur de M. Auguste JOUFFROY, dentiste, a transféré son cabinet, rue de Lyon, 15.

Exposition universelle de Lyon 1872

BULLETIN OFFICIEL. Paraissant tous les dimanches. La partie officielle du Bulletin est consacrée aux communications de l'Administration de l'Exposition.

Annonces légales, judiciaires et Avis divers

Étude de M. PERRIN, notaire à Lyon, quai de la Pêcherie, 14. A vendre ou échanger et même louer DEUX LOTS DE TERRAIN.

APRÈS FAILLITE. Vente aux enchères D'UN MOBILIER. Marchandises en mercerie, sautoir de vingt huit mit cent soixante-douze, à midi, rue Grégoire, numéro 50.

UN OFFICIER en retraite ON OFFRE à un imprimeur, sachant faire les transcriptions, une place assurée. S'adresser à M. BABORIER, imprimeur, place de la Comédie, 27, Lyon.

CHARBONNAGES DE HERNÉ-BOCKUM TIRAGE AU SORT DE 678 OBLIGATIONS. A rembourser le 1er juillet 1872, à 500 francs.

LE RECONSTITUANT ou Élixir stomacifique amer. Ce ÉLIXIR occupe le premier rang parmi les produits toniques les plus assimilables.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE. MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR ROY. D'AUTRICHE A VIENNE. Brève en Angleterre, en Amérique et en Autriche.

HÉMORRHOÏDES. GURISON PROMPTE, RADICALE SANS DANGER DE REPERCUSSION. Par les Pilules et Pomades de Scordium.

Étude de M. RUCHON, avoué, à Lyon, rue Bat-d'Argent, numéro 11. D'un exploit de ministère de l'huissier, le 10 avril 1872, au domicile de M. RUCHON, au domicile de M. RUCHON, au domicile de M. RUCHON.

A VENDRE. Un fonds d'épicerie. Prix: 6,000 fr. Un fonds de mercerie-bonneterie. Prix: 3,900 francs.

UN HOMME marié demande à louer une chambre avec place de cuisinière pour sa femme. Pour renseignements, s'adresser à M. VERRIGL, épicier, rue Cuvier, 7.

SOCIÉTÉ LYONNAISE MAGASINS GÉNÉRAUX. Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire et annuelle, en exécution de l'article 48 des Statuts.

LE GLOBE. Journal des intérêts économiques. Paraissant le dimanche.

Maladies Contagieuses et aiguës ou chroniques les plus rebelles. Guéris radicalement par le ROB-SAVANESI perfectionné.

ÉLIXIRS PUY. N° 1 & N° 2. PRÉPARÉS PAR DÉCHENEAUX. L'Élixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine.

Étude de M. de ALEX, huissier à Lyon, rue Childebert, 1. VENTE FORCÉE. Le samedi vingt avril mil huit cent soixante-douze, à dix heures.

A VENDRE. UN FONDS DE BOULANGER. bien situé et achalandé. S'adresser à M. Jules Alex, huissier, rue Childebert, numéro 1, à Lyon.

M. CHRETIEN. de la Faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale.

FABRIQUE D'APPAREILS A GAZ. Maison VELLAY et Co. 25, RUE THOMASSIN, 25 (près la rue de Lyon).

A CÉDER DE SUITE. FONDS DE MARCHAND DE MEUBLES-TAPISSIER. Nombreuse et ancienne clientèle. Rue Palais-Grillet, 21.

A VENDRE UNE VICTORIA. presque neuve, pour un ou deux chevaux. S'adresser pour la voir, 27, quai Castellane (Brotteaux).

PENSINE LIQUIDE DE LÉON. Les maladies de l'estomac et de l'intestin sont toujours guéries par la Pensine.

BOURSE DE PARIS - Mercredi 17 Avril (de midi 1/2 à 3 h.). Table with columns for RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various market data.

BOURSE DE LYON - Jeudi 18 Avril (de 11 h. à midi 1/2). Table with columns for RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various market data.

BULLETIN FINANCIER. Lyon, 18 avril. Le mouvement de baisse s'accroît chaque jour davantage sans que personne puisse ajouter pour expliquer le fait d'autres raisons.

Vu par nous, maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre. Lyon, le